

LE TERRIBLE AVEU DE JACQUES MARTIN !

Nogent sur Marne a le redoutable privilège de figurer dans le « top ten » des dix villes françaises comportant le pourcentage le plus élevé de contribuables payant l'impôt sur la fortune (ISF). Nogent, la dixième, est la seule ville du 94 à figurer dans ce classement avec 36 habitants pour 1.000, imposés à l'ISF, contre 117 pour 1.000 à Neuilly, naturellement la première. Les huit autres villes se situent dans le 92 (3) et dans le 78 (5).

En révélant cette information, au conseil municipal du 17 décembre 2007, Jacques Martin a semblé vouloir ainsi justifier les énormes augmentations d'impôts infligées aux Nogentais, en 2002 et 2004, par sa première adjointe, Marie-Anne Montchamp, et lui-même. Ils avaient probablement imaginé que, la présence de Nogent dans le peloton de tête des villes françaises pour l'ISF, les autorisait à surtaxer leurs concitoyens pour payer leurs incroyables dérives dépensières. Mais Jacques Martin et Marie-Anne Montchamp ont oublié que si Nogent se retrouve dans ce palmarès, c'est uniquement à cause de l'envolée des prix de l'immobilier et de la non-revalorisation correspondante des seuils de déclenchement de l'ISF.

Résultat : chaque année, un plus grand nombre de Nogentais se retrouve rattrapé par l'ISF, du seul fait que le prix de leur logement a augmenté plus rapidement que le barème. Ils n'en sont pas plus riches pour autant, du moins aussi longtemps qu'ils n'ont pas vendu leur maison ou appartement. Bien au contraire, ils ont été appauvris par l'aberrante politique fiscale de Jacques Martin et Marie-Anne Montchamp : **la surcharge fiscale imposée aux 17 835 foyers fiscaux nogentais atteint désormais 2.100 € par foyer !**

Si Nogent est, en 2006, la 10^{ème} commune pour le pourcentage d'habitants payant l'ISF, elle est, de loin, la 1^{ère} pour le montant de l'impôt moyen par habitant : **675 €** contre **511 €** pour la moyenne des neuf autres villes. Et encore y a-t-il parmi ces villes, des communes qui ne font pas partie d'une communauté d'agglomération et perçoivent donc, pour leur compte, la taxe professionnelle. Deux communes du 92 sont très comparables à Nogent pour leur population et appartenance à une communauté d'agglomération : il s'agit de St. Cloud et de Sèvres. A **St. Cloud**, l'impôt moyen par habitant était de **530 €** en 2006 et à **Sèvres** de **501 €**. Nogent fait donc figure de très mauvais élève avec **675 €**.

En faisant le choix politique d'un véritable « matraquage » fiscal, Jacques Martin et Marie-Anne Montchamp ont démontré leur incompétence à gérer les finances de Nogent sur Marne et le peu de considération qu'ils ont pour leurs concitoyens qui sont aussi des contribuables. Pour aggraver leur cas, ils n'ont pas hésité à dissimuler un rapport d'audit afin de faire croire aux habitants que leur politique n'était pas en cause.

En mars 2008, les électeurs nogentais diront à Jacques Martin et Marie-Anne Montchamp qu'ils veulent une gestion responsable et raisonnable de leur ville et voteront massivement pour la liste de **l'ALLIANCE POUR NOGENT** conduite par **Estelle DEBAECKER**.